

# PLAN D'ÉTUDES

## Chant



### Description générale

Prendre des cours de chant c'est partir à la découverte de la voix, de sa voix, et du plaisir de chanter. Tout d'abord en apprivoisant petit à petit le corps, qui est notre instrument, par l'exploration de ses possibilités respiratoires, vibratoires, résonnantes et expressives.

Au fur et à mesure de l'évolution de l'élève et selon ses besoins particuliers nous aborderons l'intonation, le rythme, la compréhension du texte, la prononciation, les nuances et les couleurs. Nous élargirons le répertoire à différents styles et différentes langues. Les auditions permettront de travailler la confiance en soi et d'oser chanter devant les autres.

Dès le degré secondaire l'accent sera mis, en plus de la consolidation des éléments techniques déjà cités, sur le développement de la personnalité musicale, l'autonomie dans l'apprentissage, la capacité à moduler sa voix selon que l'on chante seul ou en ensemble.

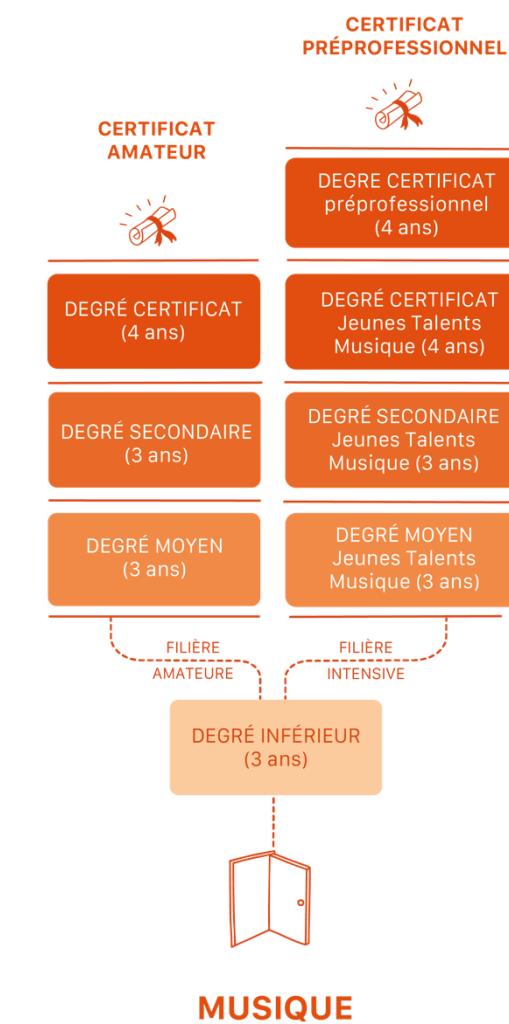
Cela conduira l'élève en degré certificat à connaître son instrument, à bien le maîtriser, et à prendre conscience de ses particularités pour choisir son répertoire et envisager la suite à donner à cette formation.



### Conditions d'admission

Le travail de la voix dans le cadre d'un cours individuel peut commencer vers les 15 ans (ou avant sur audition). Avant cela, il est possible de chanter dans un chœur ou un ensemble (par exemple l'ensemble du COF *Chant d'ensemble, polyphonies*).

### Cursus de formation





## Contenu de la formation

		La compétence visée fait l'objet d'une <b>sensibilisation</b> et d'une découverte. L'élève est amené à la découvrir par l'expérience.	La compétence visée fait l'objet d'un <b>apprentissage</b> spécifique et l'élève est capable de l'utiliser progressivement.	La compétence visée est <b>maîtrisée</b> et peut faire l'objet d'une évaluation certificative.	
CONTENU		INFERIEUR	MOYEN	SECONDAIRE	CERTIFICAT
VOIX	Recherche de la place du son et des résonnances, découvertes des sensations	○		●	●
	Travail de la tessiture	●			●
CORPS	Recherche d'une posture qui permette de développer son potentiel vocal	●			
	Travail sur la respiration et du soutien	●		●	
TEXTE	Travail de la diction : les mots, les syllabes les voyelles et les consonnes	○	●		●
	En fonction des œuvres et compositeurs, travail sur différentes langues	○	●		●
MUSIQUE	Développement de la musicalité et de l'expression	●		●	
	Gestion du tempo et travail du rythme	●		●	
	Travail sur l'écoute et la capacité d'analyse en se basant sur des exemples (concerts, enregistrements, ...)	○	●		
	Lecture de la musique dans les clés de sol ou de fa	●	●		
	Elargir le répertoire, chanter dans différents styles et époques	○	●	●	
JEU D'ENSEMBLE	Capacité à chanter en duo, trio et quatuor (participation aux auditions, ...)	○	●	●	



## Objectifs en termes d'attentes observables

### DEGRE INFÉRIEUR

Le répertoire présenté devra permettre de :

- Ressentir le plaisir de chanter
- Chanter avec une bonne notion de l'intonation
- Savoir respecter les notations musicales (notes, rythmes, indications diverses, ...)
- Faire preuve d'un bon contrôle de la langue, des mots et des syllabes
- Chanter par cœur au minimum une pièce (largement recommandé)

### DEGRE MOYEN

Le répertoire présenté devra permettre de :

- Ressentir le plaisir de chanter
- Pouvoir interpréter différents styles
- Chanter avec une bonne intonation
- Faire preuve de musicalité et d'expression
- Faire preuve d'une bonne posture et d'une bonne gestion de la respiration
- Oser et proposer des couleurs et des nuances variées
- Faire preuve d'une bonne diction
- Chanter par cœur, au minimum une pièce

### DEGRE SECONDAIRE

Le répertoire présenté devra permettre de :

- Faire preuve d'une bonne musicalité et d'expression (sensibilité musicale)
- Démontrer une très bonne maîtrise des connaissances de base de l'instrument
- Faire preuve de personnalité dans l'interprétation du programme
- Pouvoir maîtriser de manière convaincante l'intonation, les phrasés et les rythmes
- Chanter le programme par cœur, à l'exception de l'oratorio
- Comprendre et maîtriser les différents styles

### DEGRE CERTIFICAT

Le répertoire présenté devra permettre de :

- Pouvoir gérer un programme de récital avec aisance et plaisir
- Faire preuve de personnalité notamment dans le choix des pièces de l'examen
- Pouvoir adapter son programme à ses propres qualités
- Savoir se présenter sur scène avec assurance
- Faire preuve de souplesse et de complicité avec les partenaires, pianiste ou instrumentistes durant l'exécution du programme
- Transmettre de l'émotion et de la sensibilité dans le programme
- Chanter le programme par cœur, à l'exception de l'oratorio

## ○ Indications/attentes

Il est important de souligner le lien étroit entre cette formation au Conservatoire et les chœurs et ensembles vocaux de la région. Cet environnement riche et stimulant pour les élèves permet de s'immerger pleinement dans la pratique musicale collective tout en bénéficiant des compétences du corps professoral. Le Conservatoire a à cœur de maintenir et développer cette valeur culturelle forte.

Pour les élèves plus jeunes, il est possible de commencer la formation de culture musicale, de chanter dans l'ensemble de chant polyphonie ou dans un chœur d'enfants du canton.

Le cours de culture musicale est un cours optionnel qu'il est vivement conseillé de suivre en parallèle. Pour l'obtention du Certificat amateur, il faut avoir réussi la formation de culture musicale amateur.



## Modalités de formation

Voici les éléments mis en place afin d'atteindre les objectifs :

- Cours individuels hebdomadaires :
  - 30-45 minutes. 60 minutes dès le degré Secondaire
  - 90 minutes pour la filière intensive (Jeunes Talents Musique et préprofessionnelle)
- Audition de classe : au moins une par année
- Auditions communes : peuvent être ponctuellement proposées
- Cours collectifs : peuvent être ponctuellement proposés
- Cursus de culture musicale (facultatif)
- Accompagnement (piano ou autres) : pour certaines occasions (préparation, événements, ...)
- Musique de chambre : activités peuvent être ponctuellement proposées
- Cours de maîtres : peuvent être ponctuellement organisés
- En degré Certificat, des auditions préparatoires à l'examen final sont organisées et la participation à celles-ci est recommandée



## Evaluations

### DEGRÉ INFÉRIEUR

- Examen obligatoire (au plus tard le 6<sup>ème</sup> semestre)
- Durée totale de 15 minutes dont 10 de musique et 5 de délibérations
- Contenu : 3-4 pièces de styles et d'époques contrastés (au minimum 2 langues)
- Résultat : 1<sup>o</sup> réussi, 2<sup>o</sup> réussi sous réserve (un complément doit être apporté) ou 3<sup>o</sup> non réussi
- Les examens ont lieu à huis-clos

### DEGRÉ MOYEN

- Examen obligatoire (au plus tard le 6<sup>ème</sup> semestre)
- Durée totale de 20 minutes dont 15 de musique et 5 de délibérations
- Contenu : 3-4 pièces de styles et d'époques contrastés (au minimum 2 langues)
- Résultat : 1<sup>o</sup> réussi, 2<sup>o</sup> réussi sous réserve (un complément doit être apporté) ou 3<sup>o</sup> non réussi
- Les examens ont lieu à huis-clos

## DEGRÉ SECONDAIRE

- Examen obligatoire (au plus tard le 6<sup>ème</sup> semestre)
- Durée totale de 25 minutes dont 20 de musique et 5 de délibérations
- Contenu : œuvres d'époques et de styles contrastés\* (au minimum 3 langues)
- Résultat : 1<sup>o</sup> réussi, 2<sup>o</sup> réussi sous réserve (un complément doit être apporté) ou 3<sup>o</sup> non réussi
- Les examens ont lieu à huis-clos

\*une pièce peut être de la musique de chambre

## DEGRÉ CERTIFICAT

- Examen obligatoire (au plus tard le 8<sup>ème</sup> semestre)
- Durée totale de 40 minutes dont 25-30 de musique et 10 de délibérations
- Contenu : œuvres de styles et d'époques contrastés\* (au minimum 3 langues)
- Résultat : 1<sup>o</sup> réussi, 2<sup>o</sup> non réussi
- Les examens ont lieu à huis-clos

\*une pièce peut être de la musique de chambre

## Filière préprofessionnelle

Le plan d'études pour les élèves préprofessionnels est déterminé par les attentes liées aux admissions HEM. Cette filière doit permettre à l'élève d'acquérir les compétences nécessaires pour se présenter aux examens d'admission des Hautes Ecoles de Musique. La formation dure au maximum 4 ans. Pour l'atteinte des objectifs, des moyens plus importants et nécessaires sont mis en place (durée des cours, culture musicale, musique de chambre et 2<sup>ème</sup> instrument).